

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 31 juillet 1903, M. Armand Deleau, Secrétaire de la Sûreté publique à la Condamine, est autorisé à accepter et à porter la médaille nationale commémorative de la campagne de Chine (1900-1901), qui lui a été accordée par S. Exc. le Ministre de la Guerre de la République Française.

M. le docteur Cassini est autorisé, par Ordonnance du 6 août 1903, à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Italie.

Par Ordonnance du 8 août courant, M. Jules Van den Daële, chef des cultures de la Société Anonyme des Bains de Mer, est autorisé à porter la Croix d'Officier du Mérite agricole, qui lui a été décernée par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture de la République Française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert est entré le 5 août dans le port de Pasages, sur la côte d'Espagne, où le yacht royal *Giralda*, envoyé par S. M. le Roi, l'a salué de 21 coups de canon. Ce jour même, le capitaine de vaisseau Ferrer, aide-de-camp du Roi, a été mis à la disposition du Prince.

Le lendemain, le yacht *Princesse-Alice* est parti pour Saint-Sébastien, où réside en ce moment la Famille Royale, et il a mouillé dans la baie de la Concha vers 4 heures de l'après-midi. Son Altesse Sérénissime s'est rendue aussitôt, en uniforme de gala, au Château de Miramar, avec les équipages de la Cour, accompagné du commandant Ferrer, du commandant Carr et de l'enseigne de vaisseau Sauerwein. Dès son retour à bord, le Prince a reçu la visite de S. M. le Roi et du Prince des Asturies, suivis de plusieurs officiers et dignitaires.

Le Ministre des Affaires Etrangères, le Capitaine Général, le Préfet et le Maire sont venus ensuite à bord de la *Princesse-Alice* présenter leurs hommages à Son Altesse Sérénissime.

Le vendredi 7 août, toute la Famille Royale a visité le navire et ses installations scientifiques, sous la conduite du Prince, avec le concours des savants de Son laboratoire. Un thé a été servi aussitôt après. Le Prince a passé le reste de ce jour au Château, où Sa Majesté donnait, en Son honneur, un grand dîner.

Le samedi 8, la Famille Royale a déjeuné à bord de la *Princesse-Alice*, et, dans l'après-midi, Son Altesse Sérénissime, accompagnée des offi-

ciers du bord et de toutes les personnes du laboratoire, s'est rendue au Château de Miramar pour prendre le thé. S. M. le Roi et S. A. R. le Prince des Asturies ont alors fait avec Son Altesse Sérénissime une longue promenade en voiture dans la campagne environnante, suivis de toutes les personnes accompagnant le Prince.

Dimanche, Son Altesse Sérénissime est allée, avec S. M. le Roi, au *Te Deum* chanté pour l'élection du Souverain Pontife, et ensuite aux courses de taureaux. Enfin, lundi, S. M. le Roi s'est embarqué sur la *Princesse-Alice* pour assister à des expériences en eau profonde, au large des côtes d'Espagne. LL. AA. RR. le Prince et la Princesse des Asturies, ainsi que le comte de San Bernardo, Ministre d'Etat, et plusieurs personnes de la suite de Sa Majesté se trouvaient également à bord.

Mardi, le Prince a repris la mer pour continuer Sa croisière scientifique.

Le Maire de la ville de Monaco prévient les habitants qu'une Ordonnance Souveraine du 4 juillet 1903 a déclaré d'utilité publique la transformation du *Square Nave* en un jardin public.

En conséquence, le plan et l'état parcellaire du terrain à acquérir sont déposés à la Mairie de Monaco, à partir du 18 jusqu'au 28 août courant, pour y être soumis à l'enquête prescrite par l'Ordonnance Souveraine du 22 mai 1858.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance des plans et à faire les observations et réclamations qu'elles jugeront utiles à leurs intérêts.

Passé le délai de dix jours, ces observations et réclamations seront considérées comme non avenues.

Un télégramme adressé au Gouvernement par la *Estudiantina Monégasque*, nous a apporté la bonne nouvelle des succès que vient de remporter cette vaillante Société artistique au grand concours international de musique qui a eu lieu à Grenoble, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Berlioz (inauguration dont nous publions plus loin le compte-rendu avec le texte du discours que M. Gustave Saige y a prononcé en sa qualité de délégué officiel de S. A. S. le Prince).

La *Estudiantina Monégasque*, qui concourait avec les neuf sociétés inscrites dans la première catégorie, a obtenu le 2^e prix de concours à vue, le 1^{er} prix ascendant d'exécution et le 3^e prix d'honneur.

Ajoutons que les membres de la *Estudiantina Monégasque* seront de retour cette après-midi à Monaco, où ils arriveront par le train de 1 h. 36.

La journée du 15 août a été marquée, dans la Principauté, par une courte mais violente averse, survenue vers 3 heures et demie à la suite d'un fort orage qui grondait au loin dans les Alpes. Cette averse bienfaisante a amené un notable abaissement de la température qui, depuis lors, est des plus agréables sur le littoral. La journée d'avant-hier, dimanche, a été particulièrement

magnifique, à la vive satisfaction de la population monégasque, de nos hôtes étrangers et en particulier des 350 excursionnistes venus de Gênes par l'*Asia*. Ce grand vapeur italien est entré dans le port de Monaco vers 8 heures du matin et il a levé l'ancre le soir, vers minuit. Les passagers, dont les groupes nombreux ont animé pendant toute cette journée de fête les principales rues et avenues de Monaco et de Monte Carlo, ont été ravis de leur voyage et ont applaudi aux deux concerts donnés, l'après-midi et le soir, au kiosque des terrasses du Casino, par l'orchestre que dirige en ce moment M. Bourdarot.

N'oublions pas de mentionner le concert qui a été donné, d'autre part, sur la place d'Armes, par une excellente Société musicale génoise qui se trouvait au nombre des passagers de l'*Asia*. Ce concert a eu lieu de 7 à 8 heures du soir au milieu d'une foule nombreuse d'habitants de la Condamine et de Monaco, qui ont chaleureusement acclamé les remarquables instrumentistes italiens.

La *Société des Régates* de Monaco avait organisé, pour dimanche dernier, son annuel concours de pêche. Il a eu lieu à la Turbie, dans l'anse coquette de Mala. Quoique l'orage de la veille ait dérangé bien des combinaisons, la journée a été de tous points charmante, une aimable camaraderie aidant.

Le concours, commencé à 7 heures du matin, a été clos à 10 h. 1/2. Ont été classés, au concours de *palangrotte*, pour le plus gros poids de poissons: premiers, MM. Testa Marius et Saccone Pascal (1 k. 300), deuxièmes, MM. Jonquet Louis et Jaume Marius (0 k. 270). Pour le plus grand nombre: premiers, MM. Testa Marius et Saccone Pascal; deuxièmes, MM. Jonquet Louis et Jaume Marius. Pour le plus gros poisson: MM. Guizol Jean et Guizol Prosper. Pour le plus petit: MM. Testa Marius, Saccone Pascal, Prosper et Jean Guizol ex-œquo. Au concours de *pêche à la canne*, pour le plus gros poids: premier, M. Camia François (0 k. 270); deuxième, M. Baudoin Jérôme (0 k. 200). Plus grand nombre: premier, M. Camia François; deuxième, M. Baudoin Jérôme. Plus gros poisson: M. Baudoin Jérôme. Plus petit: M. Baudoin Jérôme.

À midi, un banquet amical a réuni à Joly's-Tavern, sous la présidence de M. Rebours, un assez grand nombre de membres de la *Société des Régates*, les champions du concours et leurs invités. Ce banquet a été d'une cordialité et d'une gaieté admirables, et des toasts y ont été portés aux vainqueurs du tournoi et à la prospérité de la *Société des Régates*. Cette belle journée, où notre Société a montré une fois de plus son excellent esprit de camaraderie, ne s'est terminée que vers six heures et demie, heure à laquelle sont rentrés au port de Monaco, les bateaux qui avaient pris part à la fête.

Les fêtes sportives qui, ainsi que nous l'avions annoncé, ont été organisées avec le gracieux concours de la Société des Bains de Mer par les membres du Cours Sportif l'*Herculis* ont obtenu,

samedi et dimanche, le plus vif succès et ont attiré beaucoup de monde sur la plage de Fontvieille.

En voici les résultats :

CONCOURS DE NATATION

60 mètres, vitesse : 1^{er}, Imbert, de l'Etoile Sportive de Cannes ; 2^e, Giribaldi, de Nice ; 3^e, Pools, de Paris.

300 mètres, fond : 1^{er}, Giribaldi, du Sport Club de Nice ; 2^e, Pools, de Paris ; 3^e, Imbert, de Cannes.

CONCOURS DE BOULES

Séries ayant gagné la première épreuve :

Séries 11, Migliara Pierre ; 23, Mari ; 21, Palmaro ; 13, Pedrotti ; 25, Falco ; 36, Gilli ; 16, Dario ; 35, Zippiosi ; 14, Isnard ; 20, Garnero ; 33, Canconi ; 26, Ravetta ; 32, Kale.

Les séries suivantes ont gagné la deuxième épreuve et perdu la troisième :

Séries 35, Zébroli ; 25, Falco ; 36, Gilli ; 26, Ravetta ; 11, Migliara ; 20, Garnero ; 21, Palmaro.

Séries ayant gagné la troisième épreuve :

Série 36, Gilli ; la série Falco a été favorisée par le sort.

Séries 20, Garnero ; 21, Palmaro.

Séries ayant gagné la quatrième épreuve :

Séries 36, Pettannaro, Gilli, Franco, J. Begni ; 21, Palmaro, Peitavino, Bruno, Magnardi.

Deuxième prix : 150 francs. — Monaco, série 21 : Palmaro J., Peitavino M., Bruno B., Magnardi G.

Grand prix : 300 francs. — Menton, série 36 : Pettannaro L., Gilli, Franco J., Begni A.

Dans son audience du 14 août, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Tardivo Jean-Baptiste-Victor, né à Mojola, province de Cuneo (Italie), sellier, sans domicile fixe, six jours d'emprisonnement et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Domigiani Alfred, ouvrier peintre, sans domicile fixe, ni résidence connus, trois mois d'emprisonnement et 25 francs d'amende (par défaut), pour abus de confiance.

LES FÊTES DU CENTENAIRE DE BERLIOZ

A GRENOBLE

On nous écrit de Grenoble que la première journée des belles fêtes organisées en cette ville en l'honneur du centenaire d'Hector Berlioz, a été, le samedi 15 août, contrariée par un fort mauvais temps. La cérémonie de l'inauguration de la statue de l'illustre compositeur dauphinois, fixée primitivement à 10 heures du matin, n'a pu avoir lieu qu'à 5 heures de l'après-midi ; la tempête de la matinée s'était un peu calmée, mais la pluie, tombant encore avec abondance, la cérémonie officielle a dû être écourtée. En dépit de ce temps contraire, la foule était considérable, et sur la tribune réservée avaient pris place M. de Beylié, président du Comité d'organisation des fêtes du Centenaire ; M. Henri Maréchal, inspecteur de l'enseignement musical en France, délégué du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; M. le Préfet de l'Isère ; la Municipalité de Grenoble ; M. Gustave Saige, membre correspondant de l'Institut, délégué par S. A. S. le Prince de Monaco ; M. Julien Tiersot, bibliothécaire au Conservatoire de Paris, représentant le compositeur Reyer, président d'honneur, empêché par une indisposition ; les Consuls d'Italie, d'Angleterre et des Etats-Unis, délégués par leur Gouvernement ; M. Weingartner, le célèbre chef d'orchestre allemand ; M. Léon Jehin, le distingué chef d'orchestre de Monte Carlo, et un grand nombre d'autres personnalités appartenant au monde officiel et artistique.

La cérémonie a commencé par *La Marseillaise*, orchestrée par Berlioz, chantée par les enfants des écoles et accompagnée par les musiques militaires du 140^e de ligne et du 4^e génie.

Sous l'averse, le président du Comité des fêtes s'avance à la tribune et dit son regret de l'inclémence du temps qui ne permettra pas aux orateurs de se faire entendre. « Les discours qui devaient être prononcés ici, ajoute-t-il, vous les lirez demain dans les journaux. » Les auditeurs se consolent de ce contre-temps en acclamant la statue de Berlioz que l'on découvre à ce moment et qui est très admirée. Après quelques mots du représentant du Ministre, qui proclame les distinctions honorifiques accordées à l'occasion de cette inauguration, les autorités se retirent et la foule se disperse.

Comme l'avait annoncé le sympathique président du Comité, les journaux quotidiens de Grenoble et de la région ont, dès le lendemain matin, publié les cinq discours qui devaient être prononcés à la cérémonie par M. de Beylié, au nom du Comité ; M. Charles Rivail, au nom de la municipalité ; M. Tiersot, au nom de M. Reyer ; M. Meyer, maire de la Côte-Saint-André, au nom du petit pays natal de Berlioz ; enfin, par M. Gustave Saige, représentant S. A. S. le Prince de Monaco. Voici, le texte de ce dernier discours :

Messieurs,

Vous avez convié le Prince de Monaco à s'associer aux honneurs que vous rendez au musicien illustre qui fut votre compatriote. En faisant appel à un Prince dont l'esprit est passionnément ouvert à ce qui sert le progrès dans toutes les branches de l'activité humaine, aussi sensible aux manifestations de l'art qu'aux recherches scientifiques auxquelles il consacre sa vie, vous vous êtes souvenus que sa pensée s'était d'avance rencontrée avec la vôtre, et qu'il avait pris, il y a quelques mois, l'initiative de l'érection d'un monument à Berlioz dans sa Principauté, voulant, parmi les grands artistes dont les œuvres y sont brillamment interprétées, glorifier tout particulièrement l'homme qui a lutté et qui a souffert en ajoutant au patrimoine artistique de la France une contribution singulièrement originale et puissante.

Je ne saurais, messieurs, insister à mon tour sur l'œuvre de Berlioz après ce que vous venez d'entendre et si excellemment dit ; mais vous voudrez bien m'autoriser, venant d'un pays où le maître est en grand honneur, ajouter que si Berlioz est devenu l'objet d'une admiration qui ne fait que croître avec le temps ; si, à Paris, théâtre de ses lutttes et des tortures morales qui désolèrent sa vie, l'exécution de ses œuvres est maintenant l'occasion de triomphes qui lui furent parcimonieusement ménagés de son vivant, à Monaco, et avec l'encouragement du Prince, on a tenté, depuis dix ans, de vulgariser une de ses plus belles créations en cherchant à la mettre à la portée, non plus seulement des dilettanti pour lesquels elle a été composée, mais à celle du public plus nombreux et plus divers du théâtre.

Je suis loin, messieurs, de méconnaître la valeur des objections faites à la mise à la scène de l'une des œuvres maîtresses du grand artiste ; je veux seulement dire combien l'ardeur même des critiques qu'elle a provoquées a contribué à servir la gloire de Berlioz.

Messieurs, il s'agit ici d'un dissentiment en matière d'esthétique du caractère le plus délicat et je dois y faire allusion avec d'autant plus de ménagements devant cet auditoire qu'à Monaco on compte cet épisode de l'histoire musicale de la Principauté au nombre des efforts heureux qui ont perpétué sur la côte d'azur la renommée d'un centre lyrique depuis longtemps classé comme l'un des meilleurs de l'Europe.

Mais je ne puis surtout oublier que c'est comme conséquence des représentations de la *Damnation de Faust*, qu'au printemps dernier, au milieu d'un concours d'admirateurs du maître, alors réunis sur cette terre privilégiée, une stèle élégante supportant l'effigie de Berlioz a été inaugurée à Monte Carlo.

Le Prince Albert avait tenu, à l'occasion de cette solennité qui préludait aux grandes fêtes d'aujourd'hui, à réunir autour de lui — et je suis heureux de les retrouver ici — quelques-uns des plus distingués parmi les compatriotes du maître.

Vous avez désiré qu'à son tour, il participât à l'hommage éclatant que sa province natale rend à Berlioz ; laissez-moi vous exprimer, Messieurs, combien, malgré mon insuffisance, je ressens l'honneur de le représenter. Et puisqu'il a choisi pour cette mission celui auquel il a confié le soin des annales de sa maison, veuillez me permettre de rappeler que, parmi les nombreux titres

français possédés par les souverains à Monaco, le premier, le plus populaire, est un titre Dauphinois.

Le Prince n'oublie pas que, pendant cent cinquante ans, son duché de Valentinois a ressorti au Parlement Delphinal ; aussi puis-je attester que Son Altesse Sérénissime est heureuse de cette occasion qui l'amène à fêter avec vous un enfant du Dauphiné et d'évoquer en même temps par la voix de son humble représentant le souvenir des liens séculaires qui l'unissait à votre beau pays.

Les réjouissances publiques qui devaient avoir lieu dans la soirée ont été heureusement remplacées par un concert de gala organisé par le Comité dans la salle du Théâtre, concert au cours duquel la *Estudiantina Monégasque*, au dévoué concours de laquelle on avait fait appel, a obtenu un véritable triomphe.

Ajoutons que si le mauvais temps a contrarié la célébration des fêtes en plein air, il n'a nullement nui au grand concours musical dont les épreuves ont eu lieu dans les locaux désignés d'avance aux diverses divisions et catégories concurrentes. On a vu plus haut le très beau succès que la vaillante Société des mandolinistes monégasques a remporté à ce concours.

Variétés Monégasques

L'éducation du Prince Antoine de Monaco et ses notes de voyage en Italie et en Allemagne

(1679-1680)

Suite

Le lundy 4 décembre nous partîmes de Strasbourg le soir en bateau, et vinsmes coucher à VANZENEAU, distant de trois heures.

Le mardy nous entrâmes dans le Rhin à demy heure de Vanzenau et vinsmes à LIEN (1), petit village.

Le mercredi 6 nous vinsmes à GERMERSHEIM, petite ville bruslée et détruite.

Le jedy nous passames à Philisbourg.

PHILISBOURG est situé à une portée de mousquet du Rhin, avec un meschant fort du costé de la rivière, un marais tout autour. La place est petite, les bastions sont grands et les courtines courtes, avec des ravelins à chaque face de bastions au nombre de six. Il y a un commencement de fortifications nouvelles que le Roy y voulait faire tout autour, qui auraient augmenté de beaucoup la place ; il n'y a rien de fait que depuis... (2) jusqu'à la place, et cette fortification, avec les dehors, joint presqu'au Rhin. La bresche brincipale estoit réparée, les autres non.

Après avoir veu Philisbourg, nous vinsmes coucher à Spire.

SPIRE est nne petite ville, où il y a deux ceintures de murs sans fortification.

La grande église paroît assez par dehors et n'a rien de particulier au dedans. Il y a un cloistre à costé, où sont les sépultures des chanoines et au milieu une représentation du jardin d'Olivet, avec les figures de Jésus-Christ et des trois Apostres, et celle de Judas et des soldats montant par un degré, le tout d'un ouvrage de sculpture en pierre assez beau.

La Chambre Impériale est composée de 25 assesseurs et d'un président ; c'est à présent l'archevesque de Trèves, et ce doit toujours estre un prince ; et les assesseurs sont gens de grande qualité, qui vont vestus dans leurs habits ordinaires. Ledit archevesque est aussy évesque de Spire (3).

Cette ville est à 500 pas du Rhin et a un canal qui y conduit.

Ayant séjourné là le vendredy, nous en partîmes le samedi et allasmes sans repaistre, coucher à Heidelberg.

(1) Probablement Illingen, en aval de Seltz, et sur la rive badoise.

(2) Il y a probablement ici quelques mots oubliés par le copiste.

(3) C'était alors Jean Hugues d'Orsbeck, promu archevêque de Trèves en 1676 ; il conserva l'évêché de Spire auquel il avait été élevé en 1675. Il mourut en 1711.

HEIDELBERG, capitale du Palatinat, distante de Spire de six heures. Cette ville est située entre des montagnes qui sont sy serrées que la ville ne peut s'élargir; le Neker partont du long; elle est petite et sans fortifications que quelques espèces de bastions de terre aux deux bouts, qui tiennent le terrain entre la rivière et la montagne.

Le palais du Prince est à la moitié de la coste, et au-dessus quelques méchantes fortifications pour défendre ladite montagne. Ce Palais a quelque chose de fort magnifique; l'architecture en paroist belle; mais il n'y a rien de régulier; il paroist avoir esté aplany dans la montagne et est petit. Il y a une belle grotte avec des jets d'eau fort beaux.

A un quart de lieu de Heildeberg, il y a sur la montagne quatre ou cinq estangs l'un sur l'autre, qui servent de réservoirs, où il y a des truites et quelques-unes toutes rouges.

A mille pas de la ville, en descendant le Neker, on entre dans une plaine très belle et fertile qui continue jusqu'au Rhin, et tout le long du Rhin. Ce país a une plaine de l'estendue d'environ quatre à cinq lieues; au-delà ce sont des montagnes où il y a des chasses en abondance, en sorte que l'on tue quelques 1500 sangliers en un jour.

Le Neker est assez gros en cet endroit et porte de grands basteaux jusqu'à Manheim, où séjourne l'électeur Palatin (1), et son fils à Heidelberg. Ce fils a épousé une fille de Danemarck, grosse de taille, et qui n'a point d'enfants (2). Il y a dans Heidelberg un logement où sont les escuries du Prince, très grandes et très belles. La grande église calviniste, dans laquelle il y a tousjours au clocher trois trompettes ou hautbois qui sonnent au soir, a midy, à minuict et au matin.

Le Prince est de la réforme prétendue; la femme du fils est luthérienne.

MANHEIM est le séjour du prince Palatin père; c'est une place fortifiée de terre; elle est à l'embouchure du Neker dans le Rhin. Il y a une citadelle et la ville, le tout basty depuis trente ans. Le palais, qui est au dedans de la citadelle, n'est pas encore basty; il n'y a qu'un commencement, qui est peu de chose. Cette ville est fort agréable et bien bastie, les rues y sont larges et les maisons tirées au cordeau.

Le 26 décembre nous en partimes y ayant séjourné 17 jours (3); nous vinsmes en deux jours et demy à Stougar en carosse.

STOUGAR est le séjour du duc de Vutemberg. Le duc d'à présent n'a que 5 ans et a un oncle qui administre (4).

La ville est située dans un fond, entre les collines où il passe une petite rivière qui fait des prairies très belles. Près de là passe le Neker, et tout du long de cette rivière, qu'on suit en remontant à ESLING, et au-dessus, on voit des costaux de vignobles de très grand frais, y ayant des murs de six pas en six pas pour soustenir les terres en terrasse. Ce sont vins blancs un peu roux, mais assez bons.

Le palais du duc est composé de plusieurs pièces des-tachées. Celui de son logement est grand et commode et n'a rien de beau. A costé, sur la rue, est un palais séparé, qui contient au bas une grande escurie, au-dessus une salle où il y a quelques armes et des hommes armés à cheval, au-dessus une autre salle d'arsenal. Le degré est petit, mais d'une très belle pierre et d'une belle façon. Ce bastiment est quarré et a une très belle architecture. Il y a un escalier de mesme que le premier à chaque coin.

(1) Charles Louis, régnant de juin 1632, mort le 20 février 1680.

(2) Charles, né le 30 mars 1651, succéda à son frère en février 1680; il avait épousé en 1671 Guillemine Ernestine, fille de Frédéric III, roi de Danemarck, dont il n'eut pas d'enfants. A sa mort, en 1685, la succession du Palatinat passa à la branche de Sulzbach.

(3) Nous avons indiqué dans la notice préliminaire comment le duc de Valentinois, fils de Charlotte de Gramont, première dame d'honneur de Madame Palatine, duchesse d'Orléans, avait dû, quoiqu'il n'en dise pas un mot dans ce journal, être retenu à la cour du père de cette princesse Charles-Louis, qui devait mourir quelques semaines après.

(4) Eberhard Louis, né le 18 septembre 1676 avait succédé à son père Guillaume Louis sous la tutelle de Frédéric Charles, son oncle. Il mourut en 1733.

Le jardin est assez grand et distingué en plusieurs pièces qui sont sans ordre; mais il y a à la main droite, en entrant, une grande salle de comédie, plus avant un cabinet de curiosités, comme médailles et coquillages, bestes extraordinaires, etc. Plus avant est un grand bastiment, où est une riche salle, des plus grandes qui se voyent, peinte au-dessus des croisées de peintures à fresque assez bonnes et représentant les grandes chasses du país, et à la voûte d'autres pareilles. Dans cette salle on conserve un arbre ou arbuste haut de vingt pieds, venu d'un oignon de l'aloë de l'Amérique, avec de grandes branches chargées de fleurs presque semblables à la tubéreuse, et qu'on dit estre de très bonne odeur. Il y en a des pieds en quantité dans l'orangerie; mais il faut, dit-on, cent ans pour qu'ils fleurissent.

Plus loin, la grotte et les fontaines. Cette grotte est composée de trois chambres et deux galeries revestues de coquillages et de pierres qui sont des figures en quantité et mesme de l'architecture, rien n'est plus beau. Il y a mille jets différents et de la symphonie et toutes les gentillesses qu'on peut faire dans de l'eau. A costé est une haute terrasse avec cent petits jets d'eau. Autour de la balustrade est, au milieu, une fontaine. De là on a une très belle veue sur les prairies, et plus loin on voit un mail de douze cents pas à quatre rangs d'ormeaux.

Le duc a trois ou quatre escuries bien remplies.

Le vendredy 26 nous partimes de Stugar, passames le Neker a ESLING, sur un pont de pierre. C'est une ville impériale et grande.

Le lundy matin, premier de l'an, nous arrivames à Ulm, qui est encore ville impériale.

ULM est une grande ville, belle et fortifiée d'une ceinture de murailles à sept bastions, avec le fossé plein d'eau vive. Au delà de cette muraille est un autre fossé d'eau vive et une autre ancienne muraille. De l'autre costé de la ville est le Danube, qui sert de fortification. Ces fossés sont remplis par une petite rivière qui a sa source a trois heures de là et fait moudre trois moulins dès en sortant d'un espèce de gouffre.

Cette ville est pour la plupart luthérienne; il y a deux églises catholiques.

On y voit le cabinet d'un sénateur où il y a mille petites curiositéz, entr'autres une momie d'Arabie très curieuse, n'y ayant rien de consumé, ny aux yeux, n'y ailleurs. Il dit qu'il y avait des pierres précieuses aux oreilles, que le cardinal de Richelieu achepta un grand prix.

Cette ville a un beau terroir et contribuait à la guerre 18 mille escus par mois.

Nous en partimes après diner et vinsmes coucher à GUNTSBOURG, petite ville sur le Danube, et nous arrivame à Ausbourg mardy matin.

AUSBOURG est une des plus belles villes qu'on voye; les rues sont grandes, bordées de fort belles maisons peintes à fresque au dehors. Il y a de grandes fontaines de deux cent pas en deux cent pas, avec des bassins de pierre de taille et des statues de bronze dessus. L'Hostel de Ville est admirable, et il y a trois grandes salles, l'une sur l'autre, dont la troisième est admirable par sa grandeur, sans piliers, la clarté et la hauteur de la voûte, et mesme pour les peintures. Il y a aux quatre coins quatre autres grandes chambres qui servent à différents usages publics, comme pour la justice, pour les conseils. Toutes sont belles et enrichies de peintures.

Le Sénat est composé de vingt-trois romains et vingt-deux protestants.

L'arsenal est très grand, bien founny de très belle artillerie, 6 ou 700 pièces. Il y en a une faite auparavant qu'on sceut fondre; elle est courte et liée de bandes de fer. Il y a six grandes salles pleines d'autres armes.

La porte de l'entrée de la nuit est très curieuse; d'une maison qui tient à la muraille on ouvre la première porte, au delà du fossé, et on la referme de mesme auparavant d'ouvrir par un autre ressort une petite demy porte à hauteur d'appuy qui donne sur le bout d'un pont-levis qu'on hausse aussy par ressorts. Après que la demy porte est fermée, on entre dans le dessous

de ce logement où on trouve trois grosses portes qui ne s'ouvrent qu'une à une et la première se ferme en mesme temps que l'autre s'ouvre.

Cette ville contribue cinquante chevaux et deux cents hommes de pied; elle n'est pas forte; ses murailles sont anciennes avec de grosses tours.

L'orfèvrerie y est très délicate et belle.

A une lieue de là on entre en Bavière, à FREIBERG (1), où on passe le lac sur un point.

Le cinquième janvier nous vinsmes à coucher à BRUCH (2), qui est un fort beau bourg, à moitié chemin, c'est-à-dire à six heures d'Ausbourg, et le 6, à Munich.

(A suivre)

G. SAIGE.

Lettre de Paris

Paris, 16 août 1913.

La terrible catastrophe du Métropolitain, qui a mis Paris en deuil, a profondément ému non seulement la France entière, mais l'ensemble du monde civilisé. Les condoléances reçues de toutes parts, les articles sympathiques publiés dans toutes les langues, sont un témoignage des sentiments de solidarité humaine qui, Dieu merci, sont de plus en plus en honneur parmi les peuples. Ces consolations morales ne sauraient faire oublier aux pouvoirs publics de l'Etat et de la Ville de Paris l'étude et l'application des moyens les plus propres, sinon à éviter tout accident matériel, du moins à en supprimer, autant que possible, les mortelles conséquences.

Dans un article très documenté, notre confrère Emile Gautier, dont on sait la compétence en matière de science industrielle, s'attache à déterminer les tutélaires enseignements de cet épouvantable accident du Métropolitain.

Après avoir démontré que le court-circuit est un danger permanent et inéluctable, inhérent en quelque sorte au fonctionnement de toute canalisation d'électricité, notre confrère, s'élevant contre la création des cheminées d'appel qui, en cas d'accident semblable, attiseraient encore davantage l'incendie, conclut que la seule chose réellement utile et pratique, réellement nécessaire et urgente, c'est de circonscrire, par anticipation préventive, le champ d'action de l'inévitable court-circuit, de telle sorte que l'incendie ne puisse jamais s'étendre guère au delà du point d'apparition et que le mécanicien soit toujours en mesure de pouvoir l'éteindre ou l'étouffer instantanément lui-même, et tout seul, avec les moyens qu'il a sous la main. Pour cela, il suffit de n'employer dans la construction et la protection du plancher et des parois de la voiture automotrice, c'est-à-dire de la seule partie réellement inquiétante du système, non seulement que des matériaux vaguement ignifugés, mais que des matériaux absolument ininflammables et incombustibles. Le reste viendra, comme par surcroît, et la sécurité sera dorénavant aussi parfaite qu'elle peut l'être dans des installations sorties des mains et du cerveau de l'homme. Et M. Gautier ajoute: « Par exemple, l'oubli prolongé de ce détail, sur un réseau de haute tension et à surmenage intensif où circulent à flux continu des trains trop lourds, de wagons trop chargés; serait une faute lourde, entraînant les plus graves responsabilités. Il importe de se dire que jusqu'à ce qu'il y ait été pourvu, la réédition, peut-être même sur une plus épouvantable échelle, de la catastrophe de Ménilmontant, ne tient à chaque instant qu'à un fil — qui flambe ou qui fond! »

* *

A propos de cette navrante catastrophe du Métropolitain, on a rappelé les quatre autres principales catastrophes qui, en moins de vingt ans, ont fauché, à Paris, des centaines de vies humaines. Toutes quatre se produisirent à la fin du printemps ou en été.

Ce fut le 4 mai 1887, l'incendie du théâtre de l'Opéra-Comique. On jouait *Mignon* et la salle était comble. Brusquement les flammes fusèrent vers le plafond et l'incendie fut si rapide que la fuite devint presque immédiatement impossible. La précipitation, l'épouvante, ajoutèrent au danger; les uns se jetèrent vers les fenêtres, croyant trouver un secours qui ne vint point; d'autres s'accumulèrent derrière une porte qui s'ouvrait en dedans et que leur poussée fermait à chaque instant davantage. Par une extraordinaire fatalité, ils expiraient à deux pas de l'air libre et du salut. On crut d'abord que le chiffre des morts s'arrêterait à 45; mais, de jour en jour, de nou-

(1) Freidberg.

(2) Bruch.

veaux cadavres vinrent s'ajouter aux premiers: le chiffre officiel monta à 86, inférieur, à coup sûr, à la réalité, car bien des squelettes noircis ne purent être identifiés.

Quatre ans plus tard, par un beau soir de juillet 1891, la collision de Saint-Mandé se produisait. 50 morts et 150 blessés y furent relevés. Des familles qui rentraient d'une partie de plaisir, longuement attendue et préparée, disparurent, parents, grands-parents et enfants dans ce colossal écrasement.

Six ans plus tard encore, le 4 mai 1897, une nouvelle terrifiante traverse la capitale: le Bazar de la Charité est en feu. On n'y veut point croire d'abord, puis il faut se rendre à l'évidence. Le sinistre dépasse en importance tout ce qu'on avait vu jusque là. Des femmes du monde se pressaient rue Jean-Goujon, sous un immense velum, soucieuses de faire le bien, d'acheter et de vendre chèrement ce qui n'avait que peu de valeur, pour apaiser quelques misères. Elles prenaient du thé, mangeaient des gâteaux, conversaient et riaient, après avoir accompli le devoir social qu'elles s'étaient imposé, et tout à coup l'incendie monte vers le ciel, une lampe à gaz a enflammé une étoffe légère; le cercle sinistré s'étend de toutes parts. En quelques instants, ces corps gracieux et jeunes se crispent en d'épouvantables agonies; l'odeur des chairs grillées se répand dans le quartier. Les secours arrivent, mais trop tard; ils ne pouvaient s'exercer, si dévoués qu'ils fussent en une catastrophe si prompt et les sauveteurs assistèrent au plus horrible des spectacles. 118 cadavres furent relevés; les scènes de reconnaissance, au palais de l'Industrie et ailleurs arrachèrent des larmes aux vieux soldats qui avaient vu les carnages du champ de bataille. Les victimes étaient des duchesses, des marquises, des comtesses. Peu de familles de la noblesse française échappèrent au sinistre; presque toutes furent atteintes en quelqu'un de leurs membres. Tout Paris s'émut pour cette aristocratie ainsi fauchée, comme les parents et les amis des victimes de la rue Jean-Goujon se sont émus, la semaine dernière, en présence de l'incendie du Métropolitain, car devant la douleur et devant la mort, il ne saurait y avoir de distinction sociale.

Il faut que ces existences n'aient pas été ravies en vain; il faut que l'événement de lundi, nous serve de leçon, et que la science, prise momentanément en défaut, nous épargne pour l'avenir le retour de ces deuils publics.

Il faut aussi qu'une sérieuse enquête recherche les responsabilités, et que la justice atteigne les fautes ou les imprudences, causes directes ou indirectes de cet effroyable sinistre.

L. S.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 16 Août 1903

GÈNES, vapeur, <i>Asia</i> , ital., c. Sturlese Pietro,	pass., 350.
SAVONE, yacht à vap., <i>Meliora</i> , ital., c. Vasallo,	sur lest.
PORTO MAURIZIO, vap., <i>Argentina</i> , ital., c. Stagnaro,	pass., 58
CANNES, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	sable.
— b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

Départs du 9 au 16 Août 1903

GÈNES, vapeur, <i>Asia</i> , ital., c. Sturlese Pietro,	pass.
ALASSIO, vapeur, <i>Argentina</i> , ital., c. Stagnaro,	—
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	—

Etude de M^e Alexandre EYMIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE
UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT publié en conformité des articles 19 et suivants de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Marie-Auguste-Jean-Alexandre EYMIN, notaire à Monaco, le cinq août mil neuf cent trois, enregistré, monsieur Joseph-Antoine BAUD, chanoine, curé de la Cathédrale catholique de Bucharest (Roumanie), chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Bucharest, a cédé et abandonné au Domaine Public de S. A. S. M^e le Prince Souverain de Monaco, pour l'établissement d'une voie publique carrossable partant du boulevard de l'Ouest, près le pont de Sainte-Dévote, et aboutissant à la porte de l'Observatoire.

A TITRE DÉFINITIF:

Une portion de terrain d'une contenance de dix-huit mètres carrés prise au nord dans un terrain de plus grande contenance, sis à Monaco, quartier du Castelletto, cadastré sous partie du numéro 422 de la section B, de manière à confiner: au nord, le chemin supprimé; au midi, le surplus réservé à monsieur BAUD, cédant; à l'est, monsieur Etienne Orengo, et à l'Ouest, finissant en pointe.

Cette cession a été faite à titre purement gratuit, et en outre à la charge par le Domaine public de mettre les terrains cédés à l'état de voie publique carrossable et de l'entretenir pareillement aux autres voies publiques et à ses frais.

Une expédition dudit contrat a été déposée ce jourd'hui au bureau des hypothèques de Monaco pour être transcrite.

Les personnes ayant sur les immeubles ci-dessus désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire dans le délai de quinze jours, à défaut de quoi ces immeubles en seront définitivement affranchis.

Monaco, le dix-huit août mil neuf cent trois.

Pour extrait:

(Signé): Elexandre EYMIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes

VENTE APRÈS FAILLITE

Le jeudi 20 août 1903, à 2 heures du soir, dans un magasin sis rue Louis, à la Condamine, il sera vendu par l'huissier soussigné, diverses marchandises dépendant de la faillite RUBINO, marchand de vins, consistant en: Malaga, rhum, vermouth, Madère, Asti en bouteilles, et de fûts et bouteilles vides.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le vendredi 21 août 1903, à 2 heures de l'après-midi et jours suivants, dans un appartement au premier étage de la villa Céline, à Monte Carlo, quartier Saint-Michel, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession FANO, tels que: lits en bois et en fer complets, armoires à glace, commodes, toilettes, glaces, fauteuils, canapés, chaises, rideaux, tapis, lingerie, vaisselle, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi 25 août 1903, à 2 heures du soir, dans un magasin sis 7, rue de la Turbie, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de coupons en draps d'Elbeuf et autres, pour costumes, pantalons et gilets et de fournitures pour tailleurs, ainsi qu'un comptoir, étagères, glaces, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

APPICHAÛGE BÉRENGER MONACO

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. — CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES. — PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

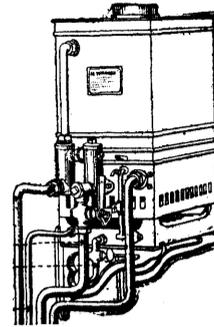
HENRI GOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.



“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec veilleuse de sûreté (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1903